

L'INSULAIRE

VOLUME 11
Numéro 1
Octobre 2005

NUMÉRO SPÉCIAL

LES ÉLECTIONS

ENSEMBLE POUR L'AVENIR. Un avenir qui nous appartient et dont nous sommes et demeurerons toujours, individuellement et collectivement, responsables.

Choisir nos dirigeants, c'est une chose sérieuse. En tant qu'électeur, quand je fais mon choix d'une candidature plutôt qu'une autre, je décide alors, en pleine lucidité, de déléguer à des gens le pouvoir de prendre certaines décisions à ma place. Ceci en souhaitant qu'ils agissent, avec toute la marge d'autonomie nécessaire, en posant des jugements de valeur dont moi-même j'accepterais d'assumer l'entière responsabilité si j'avais à les prononcer. Par ailleurs pour les parties en cause, il s'agit d'engagements réfléchis à prendre dont les conséquences lieront la communauté dans son ensemble pour les mois à venir et qui, s'ils sont pris à la légère, risquent de bouleverser complètement la dynamique de notre communauté, voire même cette paix sociale à laquelle nous aspirons normalement.

Parmi les valeurs véhiculées par la CPICIV, on reconnaît, en particulier, la promotion de la qualité de vie des citoyens et citoyennes, la défense de l'intégrité de l'environnement naturel, la conservation et la protection de la flore et de la faune ainsi que la promotion des activités touristiques respectueuses du milieu. Pour l'ensemble de nos membres, ce sont ces valeurs essentielles que nos élu(e)s se doivent d'envisager prioritairement lorsqu'ils ont des décisions à prendre pour le plus grand profit de la communauté, en toute objectivité et sans parti pris, selon des règles de gestion équitable.

La démocratie se bâtit avec les écarts inévitables découlant de la diversité des gens et des intérêts en cause. Habituellement c'est la loi du grand nombre qui conduit à en limiter l'ampleur. Pour un meilleur équilibre, j'invite donc le plus de gens possible à se renseigner sur la valeur des programmes politiques des candidats et des candidates et puis, le temps venu, à exprimer leur choix. Quant aux prétendant(e)s à l'échevinat, ou à la mairie, je les invite à faire preuve, dans leurs discours et propos, d'imagination et de tolérance pour sortir des sentiers battus et, également, de détermination à vouloir répondre, dans l'ordre des objectifs de la CPICIV, aux véritables besoins de notre petite communauté et à rallier les gens dans des consensus constructifs.

Pour l'avenir, dans le respect de nos différences et du caractère d'unicité de notre milieu, je crois refléter l'opinion de la majorité en demandant à nos futur(e)s dirigeant(e)s d'être des innovateurs, des provocateurs de changements. Une telle attitude devrait avoir la vertu de favoriser l'intérêt de tous et de toutes vis-à-vis le domaine des affaires publiques et de contrer l'indifférence dans laquelle semblent se cantonner parfois les gens à cet égard. En retour, nos élu(e)s trouveront certes, dans leur action, une motivation pour se dépasser tout comme une certaine compensation pour le manque de reconnaissance qu'on ne leur témoigne pas assez souvent pour leur courage et leur persévérance dans un travail qui, le plus souvent, confine au bénévolat.

Gilles Shooner, président

Sommaire

PAGE 1 •	Édito
PAGE 2 •	Vox Pop
PAGE 3 •	Vox pop / candidature
PAGE 4 •	La générosité de servir / candidature
PAGE 5 •	Candidature
PAGE 6 •	Je vote, j'agis sur mon milieu de vie
PAGE 7 •	La mosaïque de l'île a changé
PAGE 8 •	Avis public d'élection

Vox pop

Selon vous, quel sera le dossier le plus important dont devra s'occuper le prochain conseil ?

Est-il bien nécessaire de dire que la principale activité souhaitée est de voir le Conseil municipal veiller à nos intérêts dans le **dossier du port méthanier à Gros Cacouna**? Il est impensable et inacceptable de laisser les promoteurs de ce projet prétendre au fait que les impacts résiduels à l'Île puissent être amoindris par un « dédommagement », de quelque ordre soit-il. S'il y a offre de « dédommagement » c'est qu'il y a eu de « dommages » et nous devons pouvoir compter sur nos élus pour y voir dès maintenant, analyser la situation en profondeur et faciliter nos représentations en ce sens aux audiences publiques de l'hiver prochain.
Danielle Pitre et Denis Michaud

Les nouveaux arrivants. Je constate que la majorité des nouveaux arrivants ne prennent pas le temps de digérer leur arrivée. Ils essaient de s'intégrer sans connaître la population. Ils cherchent les « bibittes », mais ne cherchent pas de solutions. Le conseil doit se pencher sur une manière de les accueillir. Par exemple, un document qui donne l'heure juste sur l'île.
Bernard Gagnon

L'entretien du chemin municipal. Cette année, nous avons attendu longtemps pour l'abat-poussière. Le chemin est souvent « rough » et les rosiers ont été massacrés lorsqu'ils ont fauché large.
Claudette Fraser

La gestion touristique. Il faut que le conseil trouve un moyen pour que le tourisme contribue. Ceux qui en profitent, ce sont les commerçants. Les citoyens ordinaires, eux, subissent le tourisme. Par ailleurs, le tourisme fait tourner l'économie, assure un fond de tissus social et garde la population en hiver.
Guy Langelier

Le service aux touristes. Installer des accommodations : toilettes, aires de repos.
Réginald Fraser

Le prochain conseil devra s'occuper en priorité du **développement économique de l'île**, c'est-à-dire du tourisme, en développant des services d'accueil.
André Lévesque

Les vidanges débordent. Trouver une façon de sortir le stock de la déchetterie régulièrement.
Nicole Patry

Vue et ouvertures sur le fleuve. Le maintien du paysage naturel de manière à conserver des ouvertures sur le fleuve. Permettre ou faciliter l'accessibilité à la vue sur le fleuve (exemple : avoir un protocole d'entente municipale avec les particuliers).
Gérald Dionne

Je suis content du conseil. Ils s'occupent très bien de tous les dossiers.
Bernard Trudel

Les quais. C'est notre porte d'entrée et de sortie à l'île. Les quais doivent être réparés d'urgence, car ils sont trop encombrés et trop abîmés. C'est déjà très difficile d'y circuler normalement.
Maryse Dikner/Marcel Sirois

La circulation. Je trouve que les gens conduisent trop vite. Je rêve d'une île piétons/vélos.
Lyne Boyer

Ralentir l'arrivée des touristes. On commence à être plein (quai, transport routier). Il y a trop de monde.
François Dionne

Élargir la réglementation sur l'architecture. Une ouverture à des lignes architecturales qui dépassent la maison québécoise traditionnelle.
Georges Tremblay

La révision, l'harmonisation et l'interaction de l'ensemble des réglementations **du plan d'urbanisme et architectural.**
Alain Roy

Le suivi dans la gestion touristique. Exemple : les toilettes publiques, les tables de pique-nique inaccessibles...
Anonyme

Des équipements adéquats pour travailler un chemin de gravier qui est devenu trop achalandé.
Michel Dumont

Le port méthanier. C'est un enjeu qui peut toucher les résidents de l'île, car s'il y a déversement, on se retrouve dans la zone d'impact.
Michèle Gervais/Pierre Mathieu

Le tourisme. Que la municipalité soit plus transparente à ce propos. Qu'elle se branche. Et qu'elle s'investisse davantage. Il y aurait place à faire mieux pour les activités tel le sentier de la bouette.
Hélène Dionne

Les taxes. Que ça arrête de monter. Et si cela est possible, qu'elles baissent.
Dan Dionne

Les maisons (le plan d'urbanisme). Les maisons doivent se fondre dans le paysage.
Ninon Latulippe

Avant de créer de nouveaux règlements, quels qu'ils soient, analyser comment on pourrait s'y prendre pour **faire respecter les règlement existants** qui, tout le monde le sait, sont bafoués de A à Z.
Jean-Bernard Ouellet, le retraité du haut de la côte.

Le plan d'urbanisme. La possibilité de constructions à venir m'inquiète. J'entends parler d'une centaine et plus. Comment évaluer si la nappe phréatique ne sera pas affectée? Et tout l'écosystème?
Sonia Levasseur

Le développement harmonieux de l'île, parce qu'il faut gérer les changements rapides qui se font à l'heure actuelle.

Bruno Vincent

Que le conseil pense à un moyen de **sensibiliser les nouveaux acheteurs éventuels** au fait que nous avons un règlement d'urbanisme que nous devons tous respecter. Il ne faut pas permettre une dérogation au plan d'urbanisme à chaque fois qu'un nouvel acheteur s'installe à l'île. Le conseil ne doit pas dépenser toute son énergie à de tels dossiers. Est-ce qu'on va continuer à décourager les gens qui travaillent au bien commun?

Lucille Vien

La protection de l'île, autant en ce qui concerne le développement sur notre territoire que celui à l'extérieur. Sur l'île : protection du paysage, préservation du patrimoine architectural (bâtiments en train de s'effondrer). À l'extérieur : le port méthanier, qui est une menace pour nous tant par le bruit que les dangers de pollution, que la lumière qui éblouira notre ciel.

Minnie Dussault

© CANDIDATURE AU POSTE DE MAIRE

Propos d'un maire sortant... désireux de poursuivre son travail

Bonjour, bien le bonjour,

Deux ans plus tard et je suis toujours en vie!

Hé oui, le travail de maire ce n'est pas une sinécure, c'est un travail accaparant qui exige patience et persévérance et... qui permet d'influencer la sauvegarde de l'île, la bonne gestion municipale, la concrétisation des bonnes idées en réalisation et surtout de s'assurer que la population est bien informée et puisse s'exprimer sur des sujets majeurs qui forgent son futur.

Je me suis engagé à chaque réunion du Conseil à rendre l'île dans un meilleur état que je l'avais reçue. Je crois que je l'ai fait en travaillant ardemment à ce que dans toutes les réunions du Conseil et dans toutes les réunions publiques, tout le monde puisse s'exprimer sans crainte d'intimidation et que chaque point vue, même contradictoire, puisse aussi se faire entendre : ça, c'est une démocratie vivante.

Je suis de plus en plus convaincu que les "DEL'ÎLE", comme moi, tiennent farouchement à leur qualité de vie et sont prêts à travailler pour la maintenir et l'améliorer. Les nouveaux venus à l'île sont d'ailleurs souvent surpris de la vitalité de la poignée de personnes qui se donnent pour le mieux-être de tous.

J'ai travaillé, avec la collaboration de plusieurs personnes, aux nombreux dossiers municipaux suivants qui ont vogués vers une amélioration :

- la restauration des quais : mise à jour d'une étude de coûts financée par le MTQ et Pêches et Océans sur le point d'être terminée, c'était une étape obligatoire
- l'instauration du 911 à l'île
- l'instauration d'un réseau de communication par téléavertisseurs pour les premiers répondants et l'infirmier
- l'achat d'un véhicule d'urgence quatre saisons (merci à vous)
- la réorganisation du bureau municipal (à poursuivre)
- l'instauration d'un site WEB à inaugurer bientôt
- l'aménagement d'un petit parc avec étang à la sablière
- l'aménagement du lot 32 devenu le Parc du Portage (à l'est du Musée du squelette)
- et à tout ce qui touche l'urbanisme et la protection des richesses de l'île avec la participation exceptionnelle de Louise et Charles

Mais le travail est loin d'être terminé. On ne peut se réjouir trop longtemps sans penser à ce qui ne va pas encore et à ce qui reste à peaufiner. Mais **avec votre soutien** c'est un travail valorisant que de concrétiser les idées et les projets en actions concrètes, du mieux qu'on peut.

Mes trois priorités : la protection de l'île (schéma d'aménagement, plan d'urbanisme, Projet Énergie Cacouna etc.), les communications (le dossier des quais, la desserte à marée basse pour des fins de sécurité, couverture Internet adéquate, communication en cas de sinistre, etc.) et finalement la réorganisation du Bureau municipal. Je sais que je ne devrais pas parler des budgets futurs, car ils sont souvent porteurs de mauvaises nouvelles, mais la réalité nous rejoindra pour ralentir nos ardeurs afin de limiter les hausses de taxes que je vois inévitables. On s'en reparle...

Salutations

Gilbert Delage

PS : Quelle que soit l'opinion que vous avez, n'hésitez pas à l'exprimer par un vote le 6 novembre.



Photo:RD

La générosité de servir...

Cette séance du conseil municipal avait été particulièrement difficile. La période réservée aux questions des citoyens marquée de sous-entendus, de remarques blessantes et le vocabulaire en usage indigne d'une assemblée publique ; tout ça m'a rappelé que le rôle d'un édile, maire ou conseiller, dans un milieu minuscule comme le notre pouvait être, parfois, bien ingrat.

Rien de beau dans cette soirée, sauf la fin de la réunion du conseil, le temps magnifique qu'il faisait dehors et le soulagement de quitter les sièges inconfortables qu'on offre aux braves qui ont le courage d'être présents. Le beau temps a vite été oublié car la réunion, sitôt la clôture, a repris hors les murs, et, en l'absence du président d'assemblée, sous une forme particulièrement incivilisée. Injures et quolibets, doublés d'une liturgie de ruelle, fusaient de toutes parts. Les remarques faites durant la réunion furent reprises et servies de façon plus percutante.

Durant les jours qui ont suivi, les débats du conseil municipal furent repris dans nos chaumières et les édiles éreintés hors de leur présence, sans occasion de se justifier et jugés à l'arrachée, sans aucune reconnaissance pour les services rendus à la collectivité durant leurs mandats.

Cette réalité m'a amené à penser aussi au rôle de tous ceux qui ayant le désir d'aider, se dévouent bénévolement, discrètement, et forment une minorité silencieuse souvent récompensée par des critiques aussi blessantes que négatives, critiques faites par des citoyens inactifs qui, sans y contribuer bénéficient de l'action communautaire de ces personnes.

Tout ceci me convainc que celles et ceux qui accepteront de se présenter lors de la présente élection méritent nos félicitations et notre reconnaissance, d'abord pour avoir eu le courage de se présenter en n'ayant pas la certitude d'être élu et, ensuite, pour accepter de servir malgré tous les inconvénients que comporte la responsabilité qu'ils briguent. Même si nous ne partageons pas toujours leurs opinions, souvenons nous qu'ils ont la longanimité et le générosité de servir et c'est là que la démocratie et chacun de nous sommes bénéficiaires.

J. Paul Deschênes



(Photo: Robert Desrosiers, 2005)

M & M

©ANDIDATURE AU POSTE DE ©ONSEILLER

Depuis deux ans, en tant que conseiller au poste numéro 1, j'ai participé à une expérience extraordinaire, gérer l'île que nous habitons, imaginer celle que nous habiterons.

Je vous propose ma candidature parce que je pense que je peux aider à unir l'île Verte d'autrefois à celle de demain, celle des villégiateurs avec celle des résidents permanents et celle de tous les autres qui cherchent de nouvelles façons d'y vivre ou de la découvrir.

Ce que je vous offre, c'est mon engagement dans un nouveau mandat pour les quatre prochaines années dans la continuité du travail fait sur la refonte du plan d'urbanisme. Voilà un exemple où nous avons réconcilié les intérêts de chacun avec ceux de la communauté.

Nous avons le défi d'apprendre à protéger ensemble la beauté de l'île, notre principale richesse collective. Nous devons combiner les rêves et les passions que chacun d'entre nous entretient à travers notre attachement pour nos propriétés et notre île. Travailler ensemble c'est maintenir une communauté dynamique qui sait concilier les préoccupations des résidents permanents avec celles des villégiateurs et des entrepreneurs. Travailler ensemble c'est aussi anticiper les problèmes que nous allons affronter dans les années à venir pour protéger ce lieu unique.

C'est une réalité fragile qui fait vivre le tourisme, motive les villégiateurs et ancre les résidents permanents, c'est cette idée de l'île que j'entends partager avec vous et que je m'engage à protéger si vous m'élevez à nouveau.

L'alternative, un choix démocratique!

J'ai grandi et passé la moitié de ma vie à Rivière-du-Loup. J'ai donc un attachement particulier pour le fleuve, sa quiétude, sa beauté, sa protection et le respect qu'il impose.

J'ai vraiment appris à connaître l'Île Verte en 1987 lorsqu'en famille, nous avons commencé à venir y pique-niquer. En septembre 2001, mon conjoint Bruno et moi sommes devenus propriétaires d'un terrain au Bout d'en haut avec l'intention, à plus ou moins long terme, de nous y installer et de profiter du bonheur d'être à l'Île.

Depuis environ deux ans, la plupart du temps seule, j'ai assisté avec intérêt à presque tous les conseils municipaux. Cela m'a permis de mieux connaître son fonctionnement et m'a donné des idées pour l'améliorer, ayant acquis une certaine expérience pour avoir œuvré au sein de plusieurs conseil d'administration.

Je considère important d'agir avec clarté, transparence et honnêteté envers toutes les parties, d'informer le plus possible la communauté pour qu'elle connaisse les tenants et aboutissants d'un dossier, afin d'ainsi rallier le plus grand consensus. D'ailleurs, comme avocate, j'ai souvent été confrontée à des situations qui commandent une capacité d'analyse, de la pondération et une grande facilité à arbitrer des conflits; j'ai constaté qu'une bonne écoute et des solutions inédites permettent souvent d'arriver à un règlement serein.

Je suis une personne qui privilégie l'intérêt collectif dans le respect et l'écoute des individus, avec ouverture d'esprit et capable d'accepter les opinions divergentes des miennes, dans un souci de justice et d'équité pour tous.

Les gens qui ont appris à me connaître savent que je suis honnête, intègre et que je ne ménage pas mes efforts pour aider les gens qui ont besoin de moi. Lorsque je prends un dossier, je m'engage à faire tout mon possible pour le mener à terme. Par ma profes

sion, j'ai développé un réseau de contacts et une connaissance des milieux gouvernemental et politique qui pourraient être utiles au développement de notre île.

Depuis que nous sommes propriétaires à l'Île, j'ai pu constater certains besoins particulièrement pressants pour notre milieu et je souhaite pouvoir consacrer mes énergies et mes ressources au cours des quatre prochaines années à ces dossiers qui me préoccupent et m'interpellent, soit:

- la détérioration de plus en plus évidente et dangereuse des quais et marinas;
- l'entretien des chemins de l'Île, en été et en hiver (pont de glace), et les problèmes structurels de ces chemins qui entraînent leur dégradation;
- l'amélioration des services offerts aux touristes, le maintien et le développement des activités à caractère touristique, premier secteur économique de l'Île, avec, en priorité, le respect des droits et de la quiétude des propriétaires fonciers;
- l'encouragement et le soutien pour l'enfouissement des fils électriques à chaque fois que cela est possible et, à cette fin, maintenir la relation d'ouverture d'esprit et de bonne entente que j'ai réussi à créer avec Hydro Québec;
- suivre de très près le dossier du port méthanier de Gros-Cacouna afin d'obtenir le maximum d'informations exactes et précises pour permettre à tous et toutes de prendre une décision éclairée en pleine connaissance de cause: dès l'annonce de ce projet, j'ai fait des interventions auprès du conseil municipal et de la M.R.C. pour être informée des développements du dossier;
- la gestion et l'application de la réglementation de façon équitable pour tous.

D'ici quelques semaines, vous aurez à choisir vos représentants municipaux. Je désire pouvoir faire profiter mes concitoyens de mon expérience et de mes connaissances pour l'amélioration du bien-être collectif. Par votre vote, le mot de la fin vous appartient. Je vous remercie de considérer ma candidature.

Brigitte Émond



Une nouvelle vie à l'île...
(Photo: Robert Desrosiers, 2005)

CANDIDATURE DE DERNIÈRE HEURE

Denis Cusson se présente
à la mairie.

Prendre note que
Louise Newbury
se représente
comme conseillère.

L'INSULAIRE S'ÉTAIT ENGAGÉ À PUBLIER LES TEXTES DES CANDIDATES ET CANDIDATS RECUS AVANT LE 15 SEPTEMBRE. DANS LES FAITS, NOUS AVONS ACCEPTÉ DES TEXTES JUSQU'AU 17 SEPTEMBRE.



« Je vote, j'agis sur mon milieu de vie »

Pour l'exercice d'une plus grande démocratie, votre municipalité a choisi le mécanisme de vote postal pour les élections municipales du 6 novembre prochain.

Qui peut être candidat ou candidate ?

Toute personne ayant droit d'être sur la liste électorale et qui réside de façon continue ou non sur le territoire de la municipalité depuis au moins 12 mois au 1er septembre 2005

Quelles sont les conditions requises pour être inscrit sur la liste électorale ?

Être majeur le jour du scrutin et, au 1er septembre

- Être une personne physique et de citoyenneté canadienne
- Ne pas être dans un cas d'incapacité prévu par la loi
- Remplir une des conditions suivantes : être domicilié sur le territoire de la municipalité et depuis au moins six mois, au Québec ou être depuis 12 mois, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise

NB : Un avis public sera donné à ce sujet

L'électeur doit avoir transmis à la municipalité une demande d'inscription à la liste électorale ou une procuration au plus tard le 2 octobre 2005.

NB : Un avis public sera donné pour indiquer les jours et heures de la commission de révision

En votant par la poste, puis-je m'assurer de la confidentialité de mon vote?

Oui l'enveloppe contenant le bulletin de vote est non identifiée et ne sera ouverte qu'à la fermeture du bureau de vote le 06 novembre 2005. Cependant dans l'enveloppe de retour vous devrez insérer une copie d'une pièce d'identité tel que spécifié dans la marche à suivre que vous recevrez, ce qui permettra de faire le suivi des personnes ayant voté afin qu'un seul droit de vote soit autorisé par personne.

Est-ce-qu'il sera possible de voter directement au bureau municipal ?

Oui, le dimanche 06 novembre 2005 entre 10h et 20h, en présentant une pièce d'identité, à la condition d'être bien inscrit sur la liste électorale et en utilisant l'enveloppe comme tous les électeurs et électrices de la municipalité.

Pour informations :

Marie-Paul Bourassa
Présidente d'élection
69B, chemin de l'île
Ecole Fraser
418-898-3451
ndsd-ileverte@bellnet.ca

Répertoire téléphonique – S.O.S.

L'équipe de l'insulaire se propose de produire une nouvelle version du répertoire téléphonique de l'île et afin de procéder à une mise à jour satisfaisante nous vous prions de nous préciser :

- Toute correction que nécessite votre inscription.
- Si toutefois votre nom n'apparaît pas au présent répertoire, s.v.p. nous préciser l'inscription ainsi que le numéro de téléphone

Vous pouvez nous joindre par téléphone au 898-2546
Par courriel à jpdde@sympatico.ca
Par courrier à C.P. 287, Isle Verte, G0L 1K0

Merci de votre collaboration.

La mosaïque de l'Île a changé

Lorsque nous avons acheté la propriété, il y a quinze ans, Jacques Fraser était maire et Magella Caron, secrétaire-trésorière. L'Histoire fera en sorte que les deux auront été maires, sans toutefois jamais s'affronter à la mairie... du moins directement.

Par ailleurs, Magella aura été le dernier maire à cent pour cent îleverdien, car en 2003, suite au départ de plusieurs « natifs », à l'arrivée constante d'«étranges» et au vote par correspondance, un tsunami électoral – rien à voir avec une brise poétique d'un Louis Langlois – a surpris l'Île et projeté à la tête de son administration municipale un gars de la ville, qui plus est, selon la rumeur – toujours à l'affût chez l'insulaire –, n'aurait pas vraiment voulu la « jobbe » et n'a pas à toutes fins utiles fait une véritable cabale... du moins directement.



Toujours est-il que Gilbert Delage, ci-devant au Conseil du Trésor du Québec, est maintenant maire de notre petit territoire paradisiaque. Et, quand on occupe une telle charge, on prête forcément flanc à certaines remarques parfois ironiques. J'ai même entendu quelqu'un qualifier monsieur le maire de « Don Quichotte ». Ce n'est quand même pas tout à fait désagréable d'être comparé à ce personnage de roman légendaire que le Petit Robert décrit comme « un idéaliste au grand cœur ».

Si monsieur Delage est Don Quichotte, qui serait son Sancho Pança, me suis-je demandé. Serait-ce par hasard Denis Cuson, le conseiller municipal qui répond le plus physiquement – en plus maigre quand même – à la description du truculent personnage, lequel, toujours selon le Petit Robert, « reflète le bon sens commun et ses limites ».

Cependant, pour ma part, après avoir vu à deux reprises notre maire au sentier de la bouette, la tête enveloppée dans un magnifique, ostensible et coloré turban, ma comparaison opérerait plutôt pour Lawrence d'Arabie, même si la nature verdoyante de l'Île ne rappelle aucunement l'aridité des déserts arabes. Est-il à propos de préciser également que Lawrence d'Arabie, à la fin de sa vie ou avant, a préféré l'anonymat à la gloire qui lui tombait dessus.

Tout ceci pour constater que la mosaïque de l'Île s'est considérablement modifiée au cours des quinze dernières années. En effet, la majorité des électeurs votants est maintenant composée de propriétaires en provenance de l'extérieur. Les doigts de nos mains sont amplement suffisants pour dénombrer les gens nés à l'Île et qui y vivent durant toute l'année. Bientôt, en manque d'«autochtones», outre ceux qui sont nés à l'Île et qui y reviennent souvent (certains Dionne, Michaud, Fraser, etc.), il faudra en créer une nouvelle catégorie en ajoutant aux vrais natifs ceux qui y séjournent depuis longtemps : les Daoust, Deschênes, Desrosiers, Fontaine, Gendron, Mainville, Ouellette, Vien, Pharand... pour ne nommer que ceux-là.

Comité de rédaction:

J.Paul Deschênes • jpddes@videotron.ca

Robert Desrosiers • romans@videotron.ca

Charlotte Gingras • charlottegingras@hotmail.com

Montage de l'Insulaire:

Robert Desrosiers

Quant au résultat des élections de l'automne prochain, difficile à prédire... comme une répartie désopilante de François Dionne (pas celui qui est parti... mais celui qui est revenu). De toute façon, la campagne électorale est plutôt calme et silencieuse et les candidats sortants ou nouveaux (à l'exception peut-être de ceux mentionnés dans le présent texte), ne sont pas connus.

Que les meilleurs gagnent !

Bernard Trudel

AVIS PUBLIC D'ELECTION

Municipalite de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs

Avis public est, par la présente, donné aux électeurs de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs par Marie-Paul Bourassa, présidente d'élection,

que les postes suivants sont ouverts aux candidatures : maire, conseillers ou conseillères aux postes 1,2,3,4.

que toute déclaration de candidature à l'un ou à l'autre des postes ouverts devra être produite au bureau de la présidente d'élection au jour et heures suivants :

du 23-09-2005 au 14-10-2005
les lundis de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
les mardis de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
les mercredis de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
et le vendredi 14 octobre de 9h à 16h30 de façon continue

À noter que le lundi 10 octobre le bureau sera fermé en raison du congé de l'Action de Grâce

que si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste, un scrutin sera tenu le 06-11-2005

que le mécanisme de votation retenu par le Conseil municipal est le vote postal,

que les troussees postales seront envoyées aux électeurs et électrices inscrits sur la liste électorale le 27 octobre,

que le vote par anticipation ne s'applique pas,

que le 06-11-2005 le bureau de votation sera ouvert à l'Ecole Fraser, 69 B, chemin de l'île à Notre -Dame-des-Sept-Douleurs de 10h à 20h,

que j'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection, André-Louis Néron,

que vous vous pouvez me rejoindre à l'Ecole Fraser, 69B chemin de l'île à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs au numéro de téléphone 418-898-3451,

Donné à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, le 20 septembre 2005,

Marie-Paul Bourassa
Présidente d'élection.w

